

Libre de **créer**
Créer **pour être libre**

DOSSIER D'INFORMA-
TION LIBRE DE CRÉER –
CRÉER POUR ÊTRE LIBRE

CONTEXTE

“Libre de créer – Créer pour être libre” est une #exposition numérique conçue par le Conseil de l'Europe et mise en place conjointement avec le Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP). À l'occasion du 70e anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), le CDCPP a lancé en novembre 2020 un **Manifeste sur la liberté d'expression dans le domaine des arts et de la culture à l'ère numérique**. L'exposition complète ce texte important et s'appuie sur l'héritage du Conseil de l'Europe en matière d'expositions artistiques.

Les États membres du Conseil de l'Europe sont invités à présenter un maximum de deux œuvres renvoyant au Manifeste et au thème général de la liberté artistique.

freetocreate.art
createtobefree.art

Titre
Un Polonais (Polak)

Artiste
Leszek Sobocki

Date
1979

Pays
Pologne

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE



La Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, Marija Pejčinović Burić, souscrit au Manifeste sur la liberté d'expression dans le domaine des arts et de la culture à l'ère numérique.

« La liberté d'expression artistique fait partie de la liberté d'expression, protégée par l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme. Le Manifeste sur la liberté d'expression dans le domaine des arts et de la culture à l'ère numérique est un engagement politique visant à promouvoir le droit des artistes de s'exprimer librement, même dans des circonstances difficiles.

La liberté d'expression artistique est soumise à une pression croissante. De plus en plus d'artistes, d'experts et de professionnels de la culture signalant l'existence de problèmes énoncent des vérités dérangeantes, rendent l'invisible visible, sont soumis à des pressions, à la censure, à l'intimidation et au harcèlement.

En outre, la crise de la covid-19 a eu de graves répercussions sur les conditions de travail et les revenus des artistes et du secteur culturel et créatif dans son ensemble.

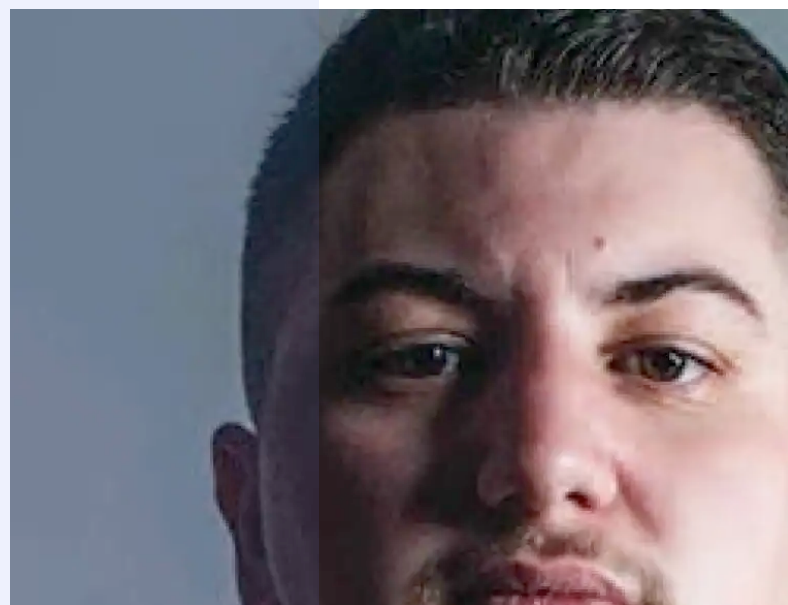
Le Manifeste attire l'attention sur ces risques et envoie un signal politique fort en faveur de la protection de l'ouverture et de la créativité, ingrédients essentiels de nos démocraties. »

Titre
Trans Balkan

Artiste
Aleksandar Crnogorac

Date
2020-2021

Pays
Serbie



La plateforme de l'#exposition numérique a été présentée pour la première fois en mai 2021 à Kristiansand à l'occasion d'une **Conférence sur la liberté d'expression dans le domaine des arts et de la culture à l'ère numérique**, organisée en liaison avec la 2e Conférence européenne sur la démocratie et les droits de l'homme. Elle a été lancée lors de la réunion plénière du **CDCPP** le 18 juin 2021. L'exposition permettra aux États membres de présenter des œuvres d'art mettant en évidence le rôle essentiel de la liberté artistique dans une société démocratique et se transformera par la suite durablement en archives vivantes, montrant le statut de la liberté artistique en Europe au XXIe siècle.

Pour un complément d'informations sur les buts et les objectifs de l'exposition: freetocreate.art/about

Titre
Pourquoi l'art est-il important en temps de guerre ?

Artiste
Tewa Barnosa

Date
2020

Pays
Allemagne



Libre de [redacted]
Créer pour être [redacted]

DISPLACE

COMMENT LES ÉTATS MEMBRES PEUVENT-ILS SOUMETTRE DES ŒUVRES?

Les États participants sont libres d'organiser la soumission de leurs œuvres d'art au Conseil de l'Europe comme ils le souhaitent. Les gouvernements pourraient vouloir faire appel à des conseils des arts, des institutions, des professionnels de l'art et/ou un conseil des conservateurs pour réunir, examiner et sélectionner les œuvres. Ces entités artistiques pourraient aussi intervenir dans l'annonce et la promotion d'un appel national à la présentation d'œuvres. Ces appels pourraient être un bon moyen d'identifier toute une série d'œuvres d'art potentiellement intéressantes, en garantissant la transparence et une large participation au processus.

Titre
La mémoire comme résistance

Artiste
Nasan Tur

Date
2017-2021

Pays
Allemagne



PROCÉDURE :

ÉTAPE 1 : Veuillez consulter les [lignes directrices de l'exposition numérique](#). Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec Mme Kathrin Merkle (kathrin.merkle@coe.int) ou avec la conseillère experte/coordinatrice scientifique, Mme Kata Krasznahorkai (krasznahorkai@freetocreate.art) et sélectionner jusqu'à deux artistes/œuvres d'art pour l'exposition.

ÉTAPE 2 : Une fois les œuvres sélectionnées, veuillez envoyer l'ensemble des pièces à la conseillère experte/coordinatrice scientifique, Mme Kata Krasznahorkai (krasznahorkai@freetocreate.art).

Vérifiez que toutes les pièces sont présentes, conformément à cette liste de contrôle :

- images originales en haute résolution, ou des fichiers vidéo ou sonores (non intégrés)
- description et détails techniques de l'œuvre d'art, y compris les données relatives aux droits d'auteur
- biographie des artistes
- informations de fond sur le conservateur/ comité de sélection et sur le processus de sélection
- formulaire de consentement des médias (complété et signé)

ÉTAPE 3 : Les experts techniques et les experts chargés de la présentation adaptent les éléments soumis au cadre de la plateforme.

ÉTAPE 4 : La maquette de la page des artistes et de celle du pays est envoyée aux représentants de l'État membre pour approbation finale.

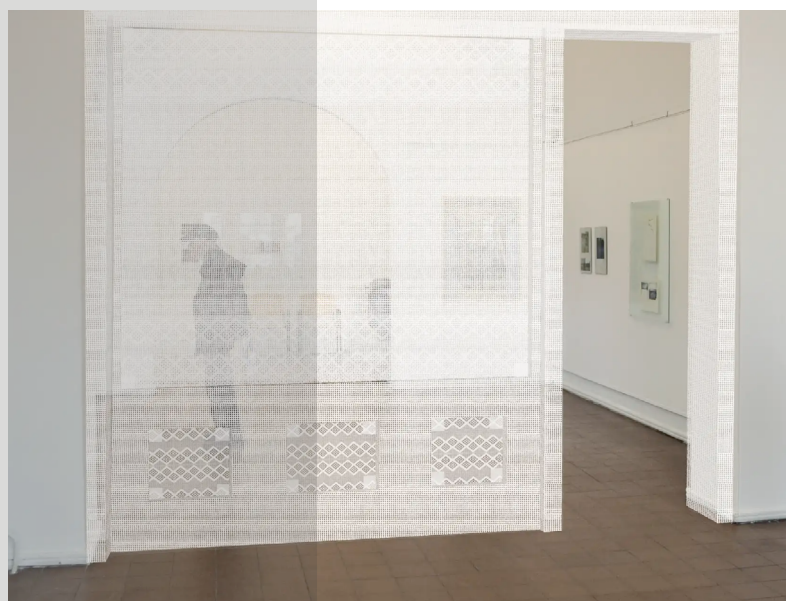
ÉTAPE 5 : Une fois approuvée, l'œuvre est mise en ligne et rejoint l'exposition.

Titre
Knez Mihailova 53

Artiste
Mariela Cvetić

Date
2018

Pays
Serbie



CONTACTS:

Mme Kathrin MERKLE (Chef p.i. du Service culture, nature et patrimoine, Secrétaire du CDCPP) :

kathrin.merkle@coe.int

Mme Katalin KRASZNAHORKAI (Conseillère experte/Coordinatrice scientifique) :

krasznahorkai@freetocreate.art

Mme Ivana HRDAS, (chefe de projet, Division de la culture et du patrimoine culturel) : [ivana.hrdas@](mailto:ivana.hrdas@coe.int)

[coe.int](mailto:ivana.hrdas@coe.int)

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE